# Pré-inscription et inscription scolaire et périscolaire

École, cantine, accueil de loisirs, TAP ; ces inscriptions peuvent être effectuées toute l'année au Guichet unique à l'espace Victor Hugo.

## Documents à fournir pour les pré-inscriptions et inscriptions à l’école maternelle et en élémentaire

- pièce d’identité des responsables de l’enfant,
- carnet de santé de l’enfant ou carnet de vaccination avec les vaccins à jour,
- livret de famille ou justificatif de filiation,
- justificatif de domicile sur Dugny (quittance de loyer ou quittance d’EDF/GDF),
- taxe foncière pour les propriétaires
- coordonnées des employeurs (nom, adresse, téléphone et numéro de poste),
- numéro d’allocations familiales.

**En cas d’hébergement, documents à fournir :**

- par la personne qui héberge :
  - attestation sur l’honneur et un justificatif de domicile (quittance de loyer ou d’EDF/GDF).
- par la personne hébergée :
  2 documents parmi la liste ci-dessous faisant apparaître l’adresse à Dugny de la personne hébergeante :
  - talon de mandat des allocations familiales,
  - talon des Assedics,
  - avis d’imposition ou de non imposition,
  - attestation de la sécurité sociale ou CMU.

Tous les justificatifs (originaux) doivent être datés de moins de 3 mois.

Infos pratiques

Pour les pré-inscriptions et inscriptions scolaires, la présence des deux parents est essentielle.

Documents
Règlement intérieur des activités périscolaires et de loisirs
Liens utiles
Accueil pré et post scolaire

Restauration scolaire
Les centres de loisirs